Nations Unies S/RES/1786 (2007)



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 novembre 2007

Résolution 1786 (2007)

Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 5785e séance, le 28 novembre 2007

Le Conseil de sécurité,

Rappelant sa résolution 1775 (2007) du 14 septembre 2007,

Ayant à l'esprit le paragraphe 4 de l'article 16 du Statut du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie,

Ayant examiné la présentation par le Secrétaire général de la candidature de M. Serge Brammertz au poste de procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (S/2007/678),

Rappelant que, par sa résolution 1503 (2003) du 28 août 2003, il a demandé au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de prendre toutes mesures en son pouvoir pour achever tous les procès en première instance avant la fin de 2008 et terminer ses travaux en 2010 (stratégies d'achèvement des travaux du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie),

Rappelant également sa résolution 1534 (2004) du 26 mars 2004, par laquelle il a souligné qu'il importait que les stratégies d'achèvement des travaux soient menées à bien et a instamment prié le Tribunal de planifier et mener ses activités en conséquence,

Décide de nommer M. Serge Brammertz Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2008, qu'il se réserve le droit d'abréger au cas où le Tribunal achèverait ses travaux plus tôt.

07-61704 (F)